

Le Communal

Juin 2011 - N°33
Magazine d'informations
Municipales



Pont de l'Arn

| | |
|-----------------------------------|-------|
| ■ Edito | 2 |
| ■ Questions à M. le Maire | 3 |
| ■ Agglomération | 5 |
| ■ Travaux | 5 |
| ■ Budget | 6-7 |
| ■ C.C.A.S. | 8-9 |
| ■ CISPD | 9 |
| ■ PRNHL | 10-11 |
| ■ Urbanisme | 12 |
| ■ Histoire | 13 |
| ■ Jeunesse | 14-15 |
| ■ Les écoles | 16-17 |
| ■ Vie associative | 18-19 |
| ■ Retour en images | 20-21 |
| ■ Infos | 22-23 |
| ■ Agenda des manifestations | 22 |

Publication

- > Tirage : 1300 exemplaires gratuits
- > Directeur de la Publication :
Christian CARAYOL
- > Rédaction / Conception :
Commission, communication équipe dirigée par **Christophe CHABBERT**
- > Secrétaire :
Marie-Hélène BORDES-GASC
Isabelle BOFFO
- > Crédits photos :
Pascal MAZURKIEWICZ
Sonia CABROL
- > Photo couverture :
Place Général Cazaud à Rigautou
- > Création / Impression :
Studio 32 Com

Infos Mairie

- > Téléphone : 05 63 61 14 05
- > Fax : 05 63 61 90 46
- > Adresse email :
mairie.pontdelarn@wandoo.fr
- > Site internet mairie :
www.commune-pontdelarn.fr
- > Site internet jeunesse :
<http://sajra.free.fr>
- > Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
le vendredi fermeture à 17h
- > Service urbanisme :
Tél. 05 63 61 90 44
du lundi au vendredi 12h
- > En cas d'urgence :
tél. 06 09 89 57 23

La municipalité a la volonté de doter la commune de services qui vont dans le sens de l'intérêt général.

Pour cela, elle va faciliter l'installation d'un cabinet dentaire (prévu au 1er octobre), d'un cabinet d'infirmières (3 personnes), également celui d'une orthoptiste (rééducation de la vue) et d'un infirmier dans le même local dès ce mois de juin.

Elle travaille à l'installation d'une petite galerie marchande dans la friche Cormouls, pouvant accueillir dans un premier temps une boucherie et le tabac-presse.

Une placette et une salle communale verront le jour à La Mole.

La fréquentation touristique de la commune mesurée en particulier par les chiffres de la taxe de séjour connaît une expansion à 2 chiffres et ce n'est certainement qu'un début si la sortie de crise se confirmait.

L'offre immobilière, avec l'aménagement d'Hauterive le haut, va se trouver confortée, stimulant ainsi les artisans locaux.

L'aménagement d'un carrefour sécurisé et de cheminements piétonniers sera réalisé avec la commune de Payrin, route de Vermeils.

Les 3 écoles de la commune garderont leurs classes, ce qui, par les temps qui courent, est le gage d'une démographie sauvegardée et le signe d'une bonne réputation due à la qualité de leurs enseignants et des résultats obtenus.

Le milieu associatif et sportif est soutenu par la municipalité et le regroupement sur le pays mazamétain du football et du tennis produit de belles espérances, la commune de Pont de l'Arn a joué un rôle moteur dans ces réussites.

Nous n'avons pas, cette année encore, touché aux taux d'imposition, notre gestion financière le permet, sans altérer notre fonctionnement et en permettant de solides investissements.

Le soin apporté à la maintenance et à l'amélioration de notre centrale hydroélectrique porte ses fruits malgré les aléas climatiques.

Il ne fait aucun doute que la commune de Pont de l'Arn est attractive, de plus le partenariat avec nos proches voisins du Bout du Pont de l'Arn est positif, ce qui nous fait un peu regretter qu'ils n'aient pas choisi d'intégrer la Communauté d'Agglomération, car nul ne conçoit qu'ils ne fassent pas partie de la famille du pays mazamétain.

Nous sommes préoccupés par les problèmes de sécurité routière, les avis divergent sur les solutions à apporter ; c'est bien entendu notre comportement civique qui constitue la meilleure réponse sur ce sujet et sur bien d'autres.

En ce qui concerne le conseil municipal, il continuera à travailler pour vous avec humilité et ténacité.



Votre Maire,

Christian CARAYOL

Le Communal : Que s'est-il passé depuis 3 ans ?

Christian Carayol : Beaucoup de choses et rapidement ! D'abord la mise en place d'une autre structure administrative performante en remplacement de personnels partant à la retraite et pour faire face à l'empilement de contraintes posées par le législateur dans tous les domaines : normes, urbanisme, assainissement, comptabilité,...

Faire face au développement d'une commune multipolaire : quatre villages, plus de cent lieux-dits, plus de cent dix kilomètres de route, trois écoles, deux crèches et une demande de services sans cesse croissante.

Maîtriser notre budget en consolidant les recettes sans toucher aux taux d'imposition et en continuant de soutenir l'investissement, quelquefois obligatoire, comme la station d'assainissement avec Mazamet.

Assurer le quotidien en terme de sécurité, d'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et apporter toute l'écoute nécessaire à nos concitoyens.

Le Communal : Quels sont les points positifs pour l'avenir ?

Christian Carayol : Le dynamisme de la commune s'appuyant sur son attractivité dans beaucoup de domaines.

- Le secteur associatif est important et actif, l'artisanat est varié et résiste bien à la crise.
- La commune intervient dans le secteur des services : création d'un cabinet dentaire et d'un bureau d'infirmières dans une maison dédiée au médical, installation commune d'une orthoptiste et d'un infirmier au sein du bureau du CCH place de la mairie, étude d'une petite galerie marchande avec boucherie et tabac presse dans le centre du village.
- L'accompagnement d'une politique touristique porte ses fruits avec une fréquentation en très grande expansion.
- Qualité de l'offre éducative dans les trois écoles de la commune et dans le secteur petite enfance et centre de loisirs.
- Projet d'urbanisation de qualité environnementale, espaces verts et chemins piétonniers sur le secteur d'Hauterive.

Le Communal : Qu'est-il nécessaire de conforter ?

Christian Carayol : La pédagogie et l'explication auprès du public, tellement la complexité du système qui nous régit est importante et chaque jour plus exigeante.

Expliquer l'urbanisme et les obligations qui nous sont imposées à travers des sigles bureaucratiques: PLU (Plan Local d'Urbanisme), SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), PADD (Projet Aménagement et Développement Durable) ...

Expliquer que les lois sur l'environnement impactent les finances communales (construction des stations d'épuration, quatre sur la commune), les finances privées SPANC (système Public d'Assainissement Non Collectif) et ce, sur une commune, où l'habitat dispersé est historique.

Le Communal : Et les finances publiques ?

Christian Carayol : Elles sont maîtrisées, permettant un fonctionnement d'un bon niveau et un investissement améliorant la qualité de vie et proposant de l'activité aux entreprises.

Toutefois, l'avenir est soumis à des interrogations sachant que les subventions publiques sont d'ores et déjà très réduites y compris par le conseil général, notre principal partenaire.

2012 verra la renégociation des contrats de vente d'électricité à EDF dans le cadre de l'ouverture du marché de l'énergie ce qui n'est pas sans conséquence pour notre commune productrice d'hydroélectricité.

Face aux exigences de la population qui nécessiteraient un personnel plus important, nous avons fait le choix raisonnable de la maîtrise de la masse salariale dans un équilibre permettant, toutefois, de faire face quotidiennement (pannes, incidents, sécurité, problèmes climatiques etc...)

Le Communal : Et l'équipe municipale ?

Christian Carayol : Elle fonctionne très bien, elle est présente, active et soudée.

Je fais en sorte que chacun ait accès à l'information et que les décisions soient discutées et appliquées.



Construisons l'agglomération de demain

L'agglomération Castres Mazamet évolue en permanence : développement économique, réseau numérique, mobilité, durabilité. Dans l'avenir, elle sera sans doute étalée, multipolaire et écologique.

Notre territoire aujourd'hui dispose d'atouts importants, il faut maintenant le faire savoir et se servir de moyens de communications modernes pour parler de nous : entreprises d'excellences, infrastructure numérique, technopôle, manifestations. Je pense que l'agglomération doit s'adosser à des vecteurs dynamiques et le sport de haut niveau tel que le rugby, avec les valeurs qu'il véhicule peut être un vecteur important au niveau national mais aussi européen pour faire parler de nous.

« Préparons l'avenir pour ne pas le subir »

Je vous propose par un échange, de réfléchir ensemble sur la vie que nous souhaitons pour les 20 ans qui viennent et confronter nos points de vue. Elaborer un projet collectif largement partagé qui inspire et oriente l'action de tous et de chacun, citoyens, élus, décideurs publics et privés.

Le monde change et la tentation du repli sur soi est forte. Nous devons être les acteurs de notre avenir pour ne pas le subir. Il ne s'agit pas de nous demander ce qui va arriver, mais ce que nous pouvons faire, et montrer la force collective de nos talents.

Continuer à construire un territoire compétitif et solidaire, posons nous les questions sur le choix énergétique, la protection de l'environnement, les modes d'urbanisation, l'innovation technologique, la cohésion sociale. Comment construire un territoire compétitif, solidaire et durable ?

L'agglomération avance

Cette année, l'aménagement de la zone d'activité de Thoré va enfin commencer en tranche unique. Elle sera aménagée en zone d'activité industrielle, artisanale et commerciale.

Depuis le 1 juillet la piscine de la Lauze est venue rejoindre l'archipel comme équipement aquatique géré par la communauté d'agglomération.

Un projet de reconstruction a été décidé en remplacement de la piscine extérieure (coût des travaux 7 982 000€ HT) la piscine actuelle restera ouverte durant la durée de la construction pour être aménagée en zone de parking à la fin des travaux.

Après la phase d'étude et de consultation les premiers travaux démarreront en juillet 2012 et l'ouverture est prévue début 2013.

Depuis le 1 janvier 2011, la communauté d'agglomération a mis en place une desserte gratuite de l'hôpital du Pays d'Autan, situé sur le Causse.

Les habitants des communes non desservies par les transports en commun pour se rendre à l'hôpital du Pays d'Autan pourront accéder au dispositif suivant le principe qui repose sur la gratuité sans abonnement.

Pour notre commune, nous mettons en place un système de taxis (Taxis CHIC) gratuit avec prise en charge à domicile (les heures seront fixées) pour un rabatement sur la ligne de desserte du CHIC. 4 destinations seront au choix : gare SNCF, gare routière, Place Gambetta, et le Marché couvert de la Rougearié.

Une information sur ce nouveau dispositif sera bientôt disponible en Mairie.

Bernard CABANES

Vice-Président de la CACM
Conseiller municipal



> Faucardage

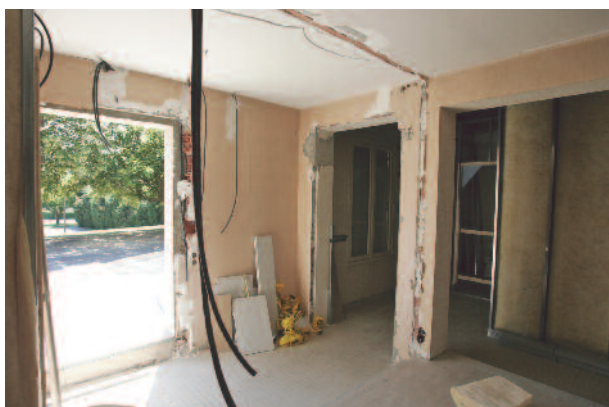
Comme vous le savez, la nature gagne du terrain sur nos bords de route et la période de fauchage est lancée. Cependant, nous ne pouvons passer partout en même temps ; je vous rappelle que la commune comporte 110kms de voirie soit 220 kms à faucher. Nous mettons tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans les plus brefs délais.... Patience.

> Goudronnage sur toute la commune

Près de 7 tonnes « d'emploi goudron » ont été mis sur vos voiries pour boucher les trous suite aux intempéries.

Le budget goudronnage prévoit en 2011 les interventions suivantes :

- aménagement complet du parking près de l'église de Pont de l'Arn (autour de 30 places)
- réfection en goudron liquide (20 tonnes) en particulier dans les secteurs de Vermeils, Roussoulp, Fontardieu, Nespoulié, Rigaud.
- en fonction de nos possibilités, réfection en enrobé de l'impasse du berger (priorité).



> Tennis

Travaux de réfection du tennis extérieur.



> Cabinet dentaire

Début des travaux pour le futur cabinet dentaire.

Le coût estimé des travaux est de 100.000€. Les entreprises locales ont été retenues pour la réalisation de ce chantier.



> Aménagement de passages sécurisés

Plusieurs aménagements ont été réalisés par les employés municipaux, à savoir traçage, revêtement gravier et mise en place de bornes. Ces aménagements sont visibles face au stade de la Croix Rouge et route du Golf à proximité de Rigautou



> Rond-point

Projet de rond-point, dit de Vermeils, sortie de Rigautou vers Augmontel prévu en 2012.

Christophe LUCAS

Adjoint aux travaux

Budget 2011

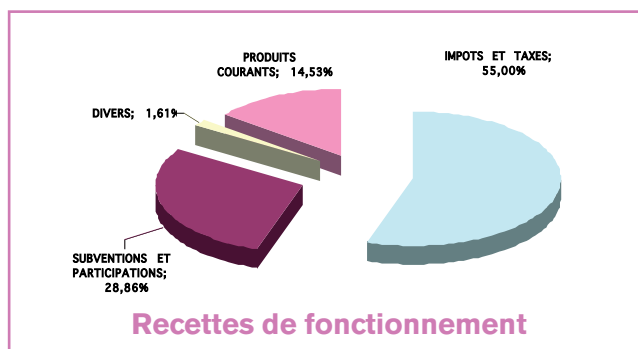
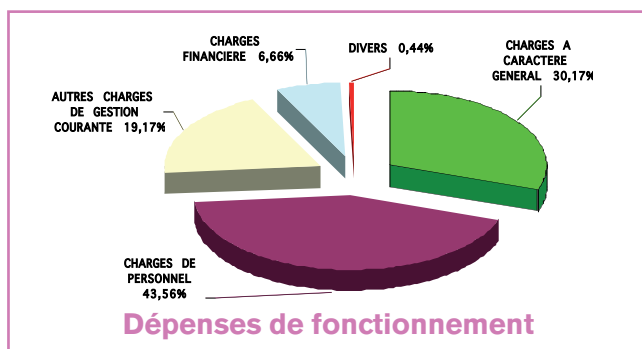
Comme nous en avons pris l'habitude nous vous présentons les grandes lignes du résultat comptable de l'exercice 2010, ainsi que les projets d'investissement et leurs coûts prévisionnels que nous avons validés lors du dernier Conseil Municipal d'avril.

Cette année comme l'année précédente les taux des impôts locaux de la commune restent stables et situés dans la moyenne des communes de notre taille. Notre ambition est de continuer sur cette voie comme nous l'avons précédemment évoqué. Nous vous présentons les projets d'Investissements liés à l'amélioration du cadre de vie que nous souhaitons mener à bien.

H. FARENC
Adjoint aux finances

Quelques chiffres marquants de 2010

- Des recettes de Fonctionnement **2.165.742€**
- Des dépenses de Fonctionnement **1.744.390€**
- Soit un résultat positif de **421.925 €**, affecté au budget d'Investissement.



- Montant des dépenses d'Investissement réalisé en 2010 : **936.982 €**
- Prévisions des dépenses d'Investissement en 2011 : **421.925 €** (détail ci-dessous).

| | |
|--|------------------|
| Remplacement véhicules et achat remorque | 18 000 € |
| Aménagement des ateliers municipaux (station de lavage, box à sel, cuve de récupération d'eau) | 10 000 € |
| Subventions opération façade et kit satellite | 6 500 € |
| Aménagement cabinet dentaire | 100 000 € |
| Habillage des conteneurs | 12 000 € |
| Goudronnage et voirie | 180 000 € |
| Cinémomètre et coussins berlinois | 7 000 € |
| Jeux enfants | 6 000 € |
| Études diverses (carrefour Vermeil-magasins) | 40 000 € |
| Travaux écoles St Baudille | 12 000 € |
| Grilles de défenses locaux commerciaux | 6 000 € |
| Rénovation appartement St Baudille | 12 000 € |
| Rénovation appartement de l'ancien presbytère | 18 000 € |
| Projet "friche Cormouls" ou aménagement grange | 300 000 € |
| Participation aux travaux du chenil Aussillon | 9 000 € |
| Antenne ADSL secteur Capette | 12 000 € |
| Aménagement salle de la Môle | 18 000 € |
| Aménagement des talus de l'église et de la môle | 9 000 € |
| Restes à réaliser travaux du restaurant scolaire | 80 000 € |
| Matériels techniques et équipement divers | 7 000 € |
| TOTAL | 925 500 € |

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2011

| | |
|--|-------------|
| ADACEM | 100,00 € |
| AMIS DE L'ECOLE DE RIGAUTOU | 600,00 € |
| AMIS DE L'ECOLE DE ST-BAUDILLE | 600,00 € |
| ASPR | 100,00 € |
| ASS.AIGUILLES FUSEAUX RIGAUTOU | 100,00 € |
| ASS.PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE | 300,00 € |
| PONT DE L'ARN - RALLYE SPORT | 250,00 € |
| BADMINGTON CLUB ASS SPORT LOISIR | 150,00 € |
| BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE | 1 000,00 € |
| CENTRE EQUESTRE DE LA JONQUIERE | 400,00 € |
| CHASSEUR DES MONTS DE L'ARN | 900,00 € |
| LE CHAT PROTEGE | 350,00 € |
| CHIENS de TROUPEAU-ATUCT | 100,00 € |
| CLUB DE L'AMITIE | 700,00 € |
| CLUB NAUTIQUE MAZAMET&AUSSILLON | 500,00 € |
| MAZAMET PLONGEE | 300,00 € |
| ECOLE DE RUGBY SCM | 1 100,00 € |
| ECOMUSEE MONTAGNE NOIRE | 100,00 € |
| FONCLAIRE ANIMATION | 600,00 € |
| GOLF CLUB DE LA BAROUGE | 400,00 € |
| HAUTPOULOISE | 100,00 € |
| KOMEDOS foot à 7 | 200,00 € |
| FCPM | 15 000,00 € |
| MJC ST BAUDILLE | 8 600,00 € |
| MJC ST BAUDILLE -fête | 4 000,00 € |
| MOLE (fête de la) | 400,00 € |
| MOTO CLUB DE MAZAMET | 100,00 € |
| MOTO CLUB DE PONT DE L'ARN | 100,00 € |
| PATINEURS VALLEE DU THORE | 3 500,00 € |
| PAT VAL. THORE - déplacements - | 1 500,00 € |
| PETANQUE PONT DE L'ARN | 400,00 € |
| RAGE RACING | 150,00 € |
| RALLYE MONTAGNE NOIRE | 1 000,00 € |
| SOLEIL COUCHANT RIGAUTOU | 500,00 € |
| OFFICE DE TOURISME MAZAMET | 1 500,00 € |
| TENNIS CLUB | 2 600,00 € |
| TROUSSE ENCHANTEE | 600,00 € |
| VTT MAZAMET | 150,00 € |
| VOLLEY ARN THORE | 250,00 € |
| VIRAGE | 250,00 € |
| RESPIRER A MAZAMET | 300,00 € |
| MARICAN ESCAPADES | 200,00 € |
| AMMAC (membres et anciens combattants) | 100,00 € |
| SNAAG (anciens de la gendarmerie) | 150,00 € |
| HAUT LANGUEDOC HORSE BALL | 200,00 € |
| ASSOCIATION SPORTIVE J.L.ETIENNE | 200,00 € |
| UVM | 200,00 € |
| LE GLOBE | 100,00 € |
| LES GALOPINS (exceptionnel) | 500,00 € |
| LES PANTHERES NOIRES | 100,00 € |
| SACAOMN | 100,00 € |

Montant des Subventions 51.700,00 €

**Depuis 2008, la baisse de l'encours de la dette reste un de nos objectifs!
C'est une diminution de 15% qui est réalisée sur les trois dernières années.**

Endettement de la commune

| Encours de la dette au | 31/12/2008 | 31/12/2009 | 31/12/2010 |
|------------------------|------------|------------|------------|
| En milliers d'Euros | 2 792 | 2 575 | 2 363 |
| Euros par habitant | 990 | 876 | 798 |
| Moyenne de la strate | 702 | 695 | 695 |

TARIFS MUNICIPAUX 2011**Participation aux centres aérés colonies de vacances**

| | |
|---|--------|
| Centres aérés (vacances d'été uniquement) par enfant domicilié dans la commune et par jour | 2.60 € |
| Colonie de vacances (vacances d'été uniquement) par enfant domicilié dans la commune et par jour | 3.05 € |

Concessions cimetières

| | |
|--|----------|
| Concessions simples (2 ou 3 personnes) | 450.00 € |
| Colombarium (jardin du souvenir) | 650.00 € |

Cantine

| | |
|-------------------------------|--------|
| Prix par repas pour 1 enfant | 3.20 € |
| Prix par repas pour 2 enfants | 3.15 € |
| Prix par repas pour 3 enfants | 3.10 € |
| Frais d'inscription | 3.00 € |
| Garderie périscolaire | 0.80 € |

Location de salle (la Grange et Rigautou)

| | |
|----------|----------|
| Location | 250.00 € |
| Caution | 450.00 € |

Location de matériel

| | |
|----------------------------|----------|
| Podium | 763.00 € |
| Chaise | 0.80 € |
| Table | 1.50 € |
| Banc | 2.00 € |
| Barrière | 1.50 € |
| Estrade | 300.00 € |
| Forfait frais de transport | 20.00 € |

Droit de place pour occupation du domaine public

| | |
|---------------------------------|----------|
| Cirque | 50.00 € |
| Camion outillage | 200.00 € |
| Commerçants ambulants (au mois) | 20.00 € |

Participations aux écoles

| | |
|---------------------------------|----------|
| Spectacles Fol (par élève) | 3.50 € |
| Ecole et cinéma (par élève) | 0.90 € |
| Participation écoles de musique | 290.00 € |

| | |
|--|------------|
| Frais de raccordement au réseau public d'assainissement collectif | 1 500.00 € |
|--|------------|

CA 2010 - Budget 2011

► Eléments budgétaires

Le compte administratif 2010 fait apparaître pour l'exercice un montant total de dépenses de 53 111,73€ pour un montant total de recettes de 69 195,55€ hors résultats antérieurs.

La répartition entre les deux sections est la suivante :

| SECTIONS | DEPENSES | RECETTES | SOLDE |
|----------------|------------------|------------------|-----------------|
| Fonctionnement | 49 107,01 | 50 562,46 | 1 455,55 |
| Investissement | 574,00 | 586,78 | 12,78 |
| TOTAL | 49 681,01 | 51 149,24 | 1 468,23 |

Si l'on ajoute les résultats antérieurs cumulés, qui s'élèvent à 7 258,82€ en fonctionnement et 8 825€ en investissement, on obtient :

- Un excédent cumulé de fonctionnement 2010 qui s'élève à 8 714,27€

- Un solde d'exécution de la section d'investissement 2010 qui s'élève à 586,78€

Sur le compte administratif 2010 apparaissent les restes à réaliser d'investissement en dépense 8 251€ soit :

- 3426€ au compte 16 correspondant aux cautions reçues
- 4825€ au compte 23 correspondant aux immobilisations en cours

L'excédent de la section de fonctionnement peut, soit rester en section de fonctionnement du Budget 2011, soit venir abonder la section d'investissement.

Le CCAS a décidé de garder l'excédent soit 8 714, 27€ en section de fonctionnement car le budget CCAS est essentiellement un budget de fonctionnement (subventions, aides, locations....) alors que les dépenses d'investissements sont peu nombreuses (cautions reçues ou rendues).

► Les points principaux de l'exercice 2011

1 - La Section de Fonctionnement :

► Les charges à caractère général :

Une prévision de 50 000€ est proposée pour 2011. Ceci comprend les charges telles que l'eau, l'électricité, l'assurance, le goûter des aînés, ainsi que les ateliers mémoires. Ce poste de dépenses comprend aussi une prévision de 44 000€ relative aux loyers des appartements du CCH qui sont reversés à Tarn Habitat.

► Autres charges de gestion courante :

Une prévision de 1000€ est proposée pour les secours à particuliers.

5 000€ sont prévus pour les subventions aux diverses associations (voir document joint).

► Les recettes :

Dans les recettes, nous trouvons la subvention de la Commune pour un montant de 6 500€ mais également les revenus des immeubles (locations appartements CCH + charges) et les dons reçus.

RAPPEL : Les loyers et les charges perçus par la location des appartements du CCH sont versés par les locataires au CCAS, puis, ce dernier les reverse à Tarn Habitat. C'est pour cela que ces locations apparaissent tant en recette qu'en dépense du budget CCAS.

Enfin en recette apparaît le résultat de fonctionnement excédentaire de 2010 qui s'élève à 8 714,27.

2 - La Section d'investissement :

► Les dépenses :

Une prévision de 4 500€ (y compris les restes à réaliser) est proposée au compte « Dépôts et cautionnements prévus ». Ce compte permet de rembourser les cautions en cas de départ d'un locataire.

Une prévision de 5000€ est prévue qui pourra permettre de réaliser des investissements en 2011 (achat, travaux...).

► Les recettes :

Les recettes d'investissement comprennent le résultat de l'exercice 2010 d'un solde excédentaire de 8 825€ ainsi qu'une prévision de 622,22€ pour les cautions encaissées.

Le Budget primitif du CCAS 2011 s'équilibre donc de la façon suivante :

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| En section d'investissement : | Dépenses : 9 500€ |
| | Dépenses : 56 000€ |

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| En section de fonctionnement : | Recettes : 9 500€ |
| | Recettes : 56 000€ |

| | VERSEES EN 2010 | VOTE 2011 | | VERSEES EN 2010 | VOTE 2011 |
|----------------------------|-----------------|-----------|---------------------------------------|------------------|------------------|
| AMICALE PERSONNEL COMMUNAL | 1 100,00€ | 1 100,00€ | ATELIERS CHANTECLER-APEDI | 120,00€ | 130,00€ |
| ASSOCIATION RENCONTRE | 100,00€ | 100,00€ | CLCV | 50,00€ | 60,00€ |
| ADAR-AGARDOM | 720,00€ | 720,00€ | AUORE | 100,00€ | 100,00€ |
| ADDAH | 100,00€ | 100,00€ | LES BUISSONNETS | 120,00€ | 130,00€ |
| CAHS | 130,00€ | 130,00€ | SECOURS POPULAIRE | 100,00€ | 100,00€ |
| CROIX ROUGE | 200,00€ | 200,00€ | FOYER NOTRE DAME (exceptionnel) | 500,00€ | |
| FOPAC | 50,00€ | 60,00€ | SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE | 0,00€ | 200,00€ |
| FNACA | 50,00€ | 60,00€ | ASSO. REPAS A DOMICILE | 0,00€ | 200,00€ |
| RESTOS DU COEUR | 100,00€ | 150,00€ | EMMAUS | 0,00€ | 130,00€ |
| JEUNES SAPEURS POMPIERS | 100,00€ | 100,00€ | MONTANT SUBVENTIONS VERSEES | 4 460,00€ | 4 620,00€ |
| CONVIVAGE (Adhésion) | | 20,00€ | PROVISIONS | 490,00€ | 380,00€ |
| U.AH.EPICERIE SOCIALE | 700,00€ | 700,00€ | TOTAL SUBVENTIONS ATTRIBUABLES | 4 950,00€ | 5 000,00€ |
| PETIT FRERES DES PAUVRES | 120,00€ | 130,00€ | | | |



Conseil Intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance

POUR L'année 2010/2011 Pont de l'Arn qui avait la présidence jusqu'au 18 mai, s'est investi sur une démarche d'évaluation des actions menées par le CISPDP. Ceci afin de toujours chercher à améliorer ce dispositif.

Corinne Lebozec (coordinatrice), Didier Cuquel (chef contrats CUCS) et Sébastien Clemann (cadre vsi du conseil général) qui en sont les piliers, ont permis par leur travail et leur compétence d'accomplir sur notre territoire la mise en œuvre aussi passionnante que complexe de la prévention de la délinquance auprès de nos jeunes, et de moins jeunes. Ceci au travers de plusieurs thèmes :

- ▶ la prévention des violences et des conduites à risques.
- ▶ la prévention des dérives liées aux nouvelles technologies.
- ▶ la prévention des violences sexuelles et quête identitaire à l'adolescence.

Avec plus de 2300 jeunes et 400 parents touchés, le CISPDP riche de tous ses partenaires tente de répondre au mieux aux besoins.

Lors de l'assemblée plénière du 21 avril à la mairie du Pont de l'Arn, Monsieur le maire Christian Carayol a pu recevoir : Madame le Procureur, Monsieur le sous-préfet, ainsi que tous les maires et élus concernés, et bon nombre de partenaires pour faire un état des lieux de la situation et échanger sur les perspectives à venir.... Pour essayer de toujours mieux communiquer, comprendre et agir, Monsieur David Vavassori (criminologue et psychologue) a commenté et donné une interprétation de tous les chiffres bilan que nous ont relaté les forces de police et de gendarmerie.

C'est dans cet esprit d'équipe de solidarité et de concertation, que le CISPDP grâce au soutien financier des 6 communes, du conseil général, de l'Etat et d'autres associations, structures ou organismes qui le subventionnent, peut mettre en place des actions de prévention. Il permet aussi de réunir une fois par mois lors de la cellule permanente (dans les locaux de la MJM) tous les partenaires pour des échanges et un travail en réseau



dans la confiance, permettant de ce fait, une plus grande efficacité et une cohérence avec le terrain.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez de plus amples renseignements.

C.I.S.P.D :

Maison de la justice et du droit.

5 rue Gramentès - 81200 Mazamet

Port. 06.24.69.71.37

Tél. 05.63.97.77.38

Mail : mjd-mazamet@justice.fr

Jachère céréalière fleurie

Le projet de jachère céréalière fleurie s'est monté en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut Languedoc et la Fédération de chasse du Tarn.

Au mois de novembre 2010, le Parc naturel régional du Haut Languedoc a semé d'anciennes céréales telles que le blé et le seigle d'hiver, parsemées de fleurs des champs.

Le 12 avril, les trois dernières parcelles réservées à la fédération de chasse du Tarn ont été semées, elles aussi à la main avec l'aide de trois chasseurs : Chichi, Dominique et Thibaud.



Vous trouverez une parcelle de jachère fleurie basse avec des coquelourdes, esclozias, cosmos sulfureux, zinnias liliputs, saponaires, soucis ; ensuite une jachère fleurie haute avec zinnias géants, nigelles, cosmos variés, cosmos sulfureux, saponaires et soucis ; et la dernière avec des mellifères.

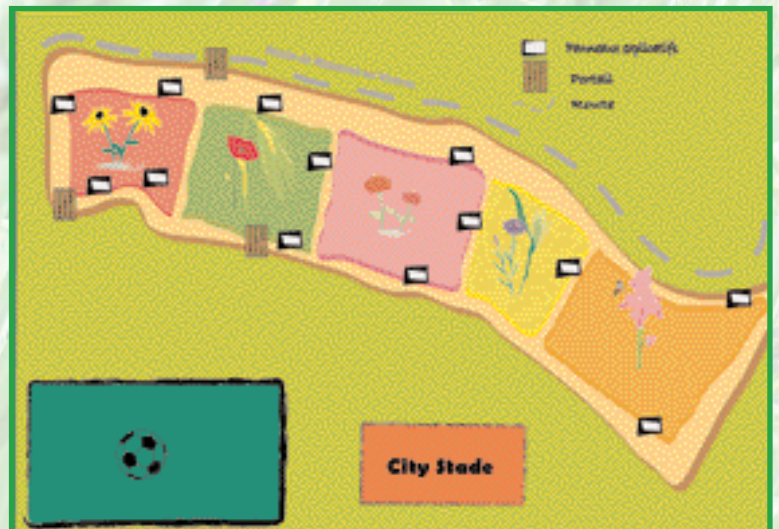
Maintenant, la nature suit son cours, ça pousse...

Un véritable projet pédagogique s'est construit tout au long de l'année autour de la biodiversité.



Mais qu'es aquo la biodiversité ??

La biodiversité est présente autour de nous chaque jour. Elle se caractérise par tout ce qui vit sur terre. Nous la connaissons à travers les différentes espèces de mammifères, d'insectes, d'oiseaux, de plantes.



Pour accompagner votre balade, toujours en partenariat avec le Parc du Haut Languedoc et la fédération de chasse, des panneaux éducatifs ont été créés afin d'expliquer la flore et la faune qui nous entoure.

Suivez-moi, je suis Coco Licot et je vous poserai une question à chaque panneau.

Sonia CABROL
Conseillère municipale, responsable du projet



Pour que je ne sois pas seul dans ce grand champ, les enfants du Pont de l'Arn (la Crèche, Passerelle, Ecole de Pont de l'Arn, Ecole de Rigautou et Ecole de Saint Baudille) m'ont confectionné des copains.



Un bel exemple de partenariat pour promouvoir la nature et embellir le Pont de l'Arn
Un grand merci à tous



Au vu de toutes ces céréales et fleurs, Jean Sabatier, sculpteur Pont de l'Arnaï, a imaginé une fourm'abeille, qui pourra butiner sur cette jachère.

La sculpture est présente devant la mairie jusqu'à la fin octobre.



Lutte contre les crues : Les travaux du Pont Rigautou

Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention du Risque Inondation (PAPI), le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout réalisera des travaux sur trois sites situés en vallée du Thoré durant trois mois cet été 2011.

Un des sites concerne le Quartier de Rigautou sur la commune de Pont de l'Arn au niveau du pont de la D 612.

Les aménagements prévus dans le projet sont :

- ▶ L'aménagement d'une banquette en rive droite afin d'ouvrir l'arche du pont et faciliter ainsi l'écoulement lors de crues.
- ▶ L'abaissement de la côte du terrain naturel sous l'arche rive droite avec une protection des berges et du pont.
- ▶ Le nettoyage de l'îlot central à l'aval du pont afin que la végétation ne s'y fixe pas durablement.

L'impact du projet attendu est l'abaissement de la ligne d'eau à l'amont de

la banquette d'environ 40 cm pour une crue décennale et d'environ 80 cm pour une crue centennale.

Le coût estimé des travaux sur ce site s'établit à près de 150 000 € HT.

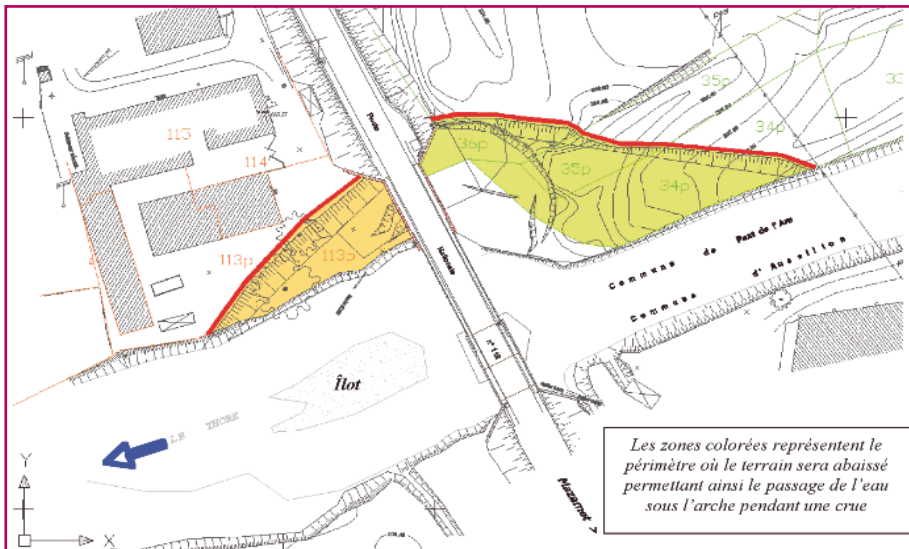
Dans le cadre du PAPI ce projet est financé à 80 % par l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Conseil Général du Tarn. Les 20 % restants seront à la charge des collectivités adhérentes au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout.

Brigitte MAS
Christophe LUCAS

Les délégués au Syndicat

Marie RUBIRA

la responsable du projet syndicat mixte bassin de l'Agout



Intempéries

Fin mars, les eaux du Thoré ont submergé la plaine sans faire de dégâts aux habitations. Cet été, 150.000€ de travaux financés par le P.A.P.I. (Plans d'Actions pour la Prévention des Inondations) seront effectués autour du pont de la RD612. Les employés municipaux sont intervenus, ici et là, pour réparer de légers dégâts des eaux. Ces précipitations venaient du sud est d'où l'expression « il pleuvait du vent d'autan »



Assainissement Le S.P.A.N.C.

(Système Public
d'Assainissement Non Collectif)

Cet article ne s'adresse qu'aux particuliers qui possèdent une habitation non raccordée au «réseau public d'assainissement».

Résumé de la loi sur l'eau.

«Obligation de traitement des eaux usées »

Cette loi impose de « **disposer d'une installation d'assainissement autonome en bon état de fonctionnement** » pour chaque habitation non raccordée au réseau public d'assainissement (article L1331-1 du code de la santé Publique).

Cette loi impose pour chaque commune :

- ▶ la création d'un service **SPANC**
 - ▶ le contrôle de toutes ces installations avant le 31 décembre 2012 (environ 540 sur la commune)
- Donc, si votre habitation est située en zone d'assainissement Non Collectif (vous pouvez consulter les zones géographiques en mairie), 3 cas de figures:

▶ vous avez une installation de traitement des eaux usées : contrôle de bon fonctionnement exigé avant le 31 décembre 2012.

▶ vous n'avez pas d'installation : obligation de vous mettre en conformité avec la loi dans un délai qui vous sera précisé ultérieurement.

▶ vous construisez une maison : contrôles de conception et d'exécution de votre installation obligatoires.

Par la suite, il sera exigé une vérification périodique de votre installation (cycle de 4 à 8 ans) à définir.

Remarque :

En cas de vente de votre bien immobilier avec système d'assainissement autonome, le notaire exige, depuis le 1er janvier 2011, une attestation de conformité.

Nous allons procéder à la mise en place de ce service sur notre commune.

Avant le début des contrôles, des réunions d'informations seront organisées dans chaque entité géographique du Pont de l'Arn. Vous en serez informés en temps et heure. Les contrôles devraient débuter dans le courant du quatrième trimestre 2011.

Précisions :

Tout ceci nous est imposé par des directives européennes, nous sommes tenus de les appliquer.

Jean-Pierre GARRIGUES

Il était une fois ... le général Cazaud

La commune de Pont de l'Arn accueille volontiers les hommes illustres : elle a abrité les retraites estivales à la Môle de l'académicien Georges Vedel ; elle a également accueilli le général Cazaud, dès 1946, lorsque ce héros des armées d'Afrique de la France combattante décida de quitter l'armée et de prendre sa retraite. Ce n'est pas à la Môle qu'il se retira, mais à Rigautou.



Alfred Cazaud n'est pourtant pas un enfant du pays. Il naît le 23 septembre 1893 à Montferrier en Ariège et choisit de bonne heure d'embrasser la carrière militaire. Engagé volontaire dès 1911 comme simple soldat au 14^e régiment d'infanterie, il est déjà sergent lorsqu'il entre comme élève officier à l'école de Saint-Maixent. A la déclaration de guerre, en août 1914, il est promu aspirant. Blessé en avril 1918 par un éclat d'obus, il est cité trois fois à l'ordre de l'armée et termine la guerre avec le grade de capitaine. Après un court retour à Saint-Maixent, il est affecté en Afrique du nord en 1934, puis rejoint la légion étrangère, en 1938 avec le grade de chef de bataillon.

Quand le second conflit mondial éclate, il est le chef d'état-major de la 13^e brigade de Légion étrangère, et participe à la bataille de Narvik, en 1940. Il rejoint la Grande-Bretagne dès le 21 juin 1940 avec l'ensemble du corps expéditionnaire français de Norvège et rejoint les rangs de la France libre. Il est nommé chef de corps de la 13^e brigade de Légion étrangère et est promu lieutenant-colonel. A la tête de son unité, il prend part à l'opération « Menace » puis participe à la campagne d'Erythrée où il

commande le 1^{er} groupement de la brigade française d'orient sous les ordres du général Monclar. L'attitude et l'engagement de son unité au cours des combats de Keren, Massoua et Asmara contribueront de manière décisive au cours de cette bataille du désert.

Le 25 juin 1941, il est promu colonel et prend le commandement en septembre du territoire du Liban. Nommé général de Brigade en octobre 1941, il prend le commandement de la 2^e division légère en Syrie et, en avril 1942, la brigade indépendante en Libye. En août 1942, il regagne le Liban jusqu'en février 1945, date à laquelle il prend la tête de la 36^e division d'infanterie qui le mènera jusqu'en Allemagne. Général de division, il servira au sein de l'armée d'occupation jusqu'en 1946, date à laquelle il prend sa retraite et rejoint Rigautou.

Grand officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, Alfred Cazaud est par ailleurs titulaire de nombreuses autres décorations françaises et étrangères. Il est, entre autres, commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique, Grand officier de l'Ordre de Saint-Olaf et officier de l'Ordre du Ouissam alaouite.

Il mourra à Rigautou, le 5 avril 1970 et sera enterré au cimetière de Payrin. Il laisse au village l'image d'un homme aux convictions fortes qu'il avait mises au service de son idéal, celui de la Résistance à l'occupant et à la barbarie nazie.

Christophe Chabbert

Adjoint à la Culture et aux Associations

Pour être informés inscrivez-vous à la Newsletter
du Blog Infos Jeunes sur <http://sajra.ever-blog.com>

PAGES JEUNES

Chantier Loisirs Jeunes 2011
En juillet ce sera sur Bout du Pont de l'Arn !

Pensez au Blog Infos !
<http://sajra.ever-blog.com>

Accueil Jeunes

Bout du Pont de l'Arn
Pont de l'Arn

Renseignez-vous sur
toutes les Actions Jeunes !

MJC ST BAUDILLE

Céline GONZALEZ

Tel : 05.63.61.05.05

EMAIL : mjc@stbaudille.fr

SERVICE JEUNESSE

Bout du Pont de l'Arn

Pauline BONGIANNI

Tel : 05.63.78.67.79

EMAIL : sajra@stbaudille.fr

Cet été encore l'Accueil Jeunes Intercommunal des Rives de l'Arn, géré par la MJC de St Baudille, propose un nouveau projet Chantier Loisirs Jeunes pour les 14-17 ans.

La partie chantier se déroulera cette année du Lundi 18 au vendredi 22 juillet sur la commune de Bout du Pont de l'Arn avec en prévision le nettoyage des berges d'Arcochon, un peu de peinture à la salle polyvalente mais aussi et surtout le nettoyage et la mise en valeur



d'un ouvrage en pierres sèches situé sur la Voie verte ou lieu dit « Le Moulin Loutier ». Au cours de cette semaine de l'entraide et la coopération seront de mise les jeunes seront aussi amenés à gérer un budget courtes et à préparer le repas du midi. La semaine suivante, du 25 au 29 juillet, ces mêmes jeunes se verront proposer la partie

loisirs avec une journée à Gap Découverte + un minicomp de 4 jours à la mer en camping 4 étoiles avec pratique du quod, du kayak de mer, de la voile et du Fly-Fish (bouée tractée).

Ce projet est limité à 30 places. Bannières d'inscriptions et informations disponibles à la MJC de St Baudille ou au Service Jeunesse (Ancienne Mairie).



Retour sur le Projet Ski...

Aux dernières vacances d'hiver 14 jeunes de 13 à 17 ans ont pu passer 3 jours au ski pour 80 euros ! Ce Tarif comprenait la location du matériel, les remontées, l'hébergement, le transport et l'encadrement... il faut dire que d'Octobre 2010 à février 2011 ces jeunes ont organisé de nombreuses actions d'autofinancement comme la vente de sapins de Noël, le lavage autos, des buvettes, la vente de gâteaux, la mise en place d'un studio photos de Père Noël... une implication active des jeunes qui a aussi l'avantage de pouvoir solidariser le groupe dans un réel projet commun. "...nous accompagnons les jeunes dans chaque action... de la préparation à la réalisation... du partage, de la coopération, de la convivialité... voilà ce que nous essayons de privilégier... le séjour ski c'est l'aboutissement de tout leurs efforts" souligne Céline GONZALEZ Directrice de l'Accueil Jeunes. Le séjour ski est monté en collaboration avec la MJC d'Aiguafonde afin de mutualiser les transports. **Pour l'hiver 2012 un nouveau projet ski est sur les rails (séjour prévu du 15 au 17 février 2012) et sous les mêmes conditions d'implication des jeunes. Une réunion d'information sera organisée vers la fin septembre... renseignez-vous !**



NUMERO UTILE...

Les ados qui se posent des questions sur leur orientation sexuelle peuvent joindre la ligne sur au 08 10 20 30 40 (un euro par appel local à partir d'une ligne fixe, possibilité d'appeler au dimanche de 8h à 22h) ou au 08 00 00 00 00 (numéro vert) ou au 08 00 00 00 00 (numéro vert) ou au 08 00 00 00 00 (numéro vert)

www.ligne119.org

Les jeunes informés sur le BAFA



Outre les activités de loisirs pour les 13-17 ans, l'Accueil Jeunes, soucieux de répondre également aux questions de jeunesse, a organisé une réunion d'information concernant le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en partenariat avec les Francas du Tarn.

Une quinzaine de jeunes de 17 à 22 ans intéressés par l'animation se sont manifestés attirés au diaporama présenté par Hélène Laforgue, représentante des Francas. Il faut dire que la procédure d'inscription au BAFA a évolué et doit se faire impérativement par le biais d'In-

ternet en récupérant un numéro de dossier...de petites précisions qui ont permis d'éclairer l'auditoire et de faciliter leur futures démarches. L'animation comme acte d'engagement, les organismes habilités, les étapes de la formation et les spécialisations ainsi que les aides financières possibles...voici les thèmes qui ont été abordés lors de cette rencontre très enrichissante.

Le rôle d'information fait partie intégrante de nos orientations éducatives. Cette réunion fait suite à un besoin répété sur le territoire lors de nos actions quotidiennes ou du contact des familles... souligne Céline, Directrice de l'Accueil Jeunes. Les jeunes peuvent trouver toutes les infos sur la formation BAFA en contactant les Francas du Tarn au 05.63.48.86.40 ou en allant sur le site Internet du Ministère de la Jeunesse et de la vie associative <http://www.bafo-bafd.gouv.fr>

Coup de projecteur !

14...c'est le nombre de jeunes de 13 à 17 ans qui se sont mobilisés pour participer à l'organisation de l'Agenda-Concert du 6 mai à la MJC de St Baudille. Après avoir passé une matinée à distribuer les Flyers sur Bout du Pont de l'Arn - Pont de l'Ark, ils se sont aussi attelés à la fabrication des Topos et à la décoration de la salle. Le soir même, lors du Concert de DJ CALM, il se sont retrouvés derrière le bar pour servir les Topos et assurer l'entretien de la soirée. En échange de leur investissement ils ont bénéficié de réductions sur les nombreuses animations qui ont été proposées durant les vacances d'été... Ces actions, dites « participatives » encourage l'engagement des jeunes et sont mises en place à chaque vacances.



La gentille équipe !

Cité GONNÉZ



Casse-croûte Express

« La route des grands allanés »

C'est la thématique que les anims ont organisé à l'occasion d'une sortie ciné sur Castres...le matin les jeunes ont dû concocter le pique-nique du Midi avec un budget fixé à



l'avance...et en n'achetant que des produits du Marché...1er étape faire tous les états...2e étape se concentrer pour décider du contenu du panier et négocier les prix...3e étape faire valider la liste de courses au drapeau Rouge pour obtenir le porte-monnaie ! Un grand bravo aux participants qui ont même prévu des limbes à la charnière en dessert !



Le programme de l'été pour les 13-17 ans !

Le planning de Juillet est en cours d'élaboration...En plus des Chantiers Loisirs Jeunes, un planning d'activités à la journée est proposé pour les 13-17 ans : **après Ciné** à l'occasion de la sortie de l'ultime volet d'**HARRY POTTER**, soirée à Castres pour le **Festival Extravagance**, **Inserquest**,



Combats de SUMOS, sortie à **Walibi**, **matinées participatives** en échange d'activités, **plaine** dans l'Hérault, initiation au **STEP**, sortie à la **mer**...

Renseignez-vous pour avoir le programme complet de cet été...

* <http://sajra.over-blog.com>

Les Ecoles

Ecole Louis Germain

Cette année, nous participons aux rencontres de la danse.

En novembre, nous sommes allés voir un spectacle « L'opus à l'orteil » où nous avons vu des danseurs qui dansaient comme des animaux (chat, loup, cheval, âne, cygne, grue...) et nous avons vu du taï chi.

En classe, nous avons travaillé avec un album à danser « Les 7 secrets de Mr Unisson ». Nous avons aussi fabriqué notre cahier de danse.

Grâce à l'album, nous avons appris à faire la danse du vent magique, les corps de pierre et la mémoire des formes.

Avec tout ça, nous avons inventé une grande danse. Carole est venue nous voir et nous apprendre le taï chi.

Nous présenterons notre danse à l'Apollo le 10 juin et nous regarderons aussi les autres élèves.

Nous montrerons notre spectacle aux parents lors de la fête de l'école le 17 juin.



LES MS / GS / CP

Les ambassadeurs du tri

Au cours de ce trimestre, les ambassadeurs Trifyl sont venus à l'école rencontrer les élèves des cycles 2 et 3.

Au travers d'animations, les enfants ont pu comprendre la nécessité de réduire, réutiliser et recycler les déchets et ainsi appréhender la notion d'écocitoyenneté. Une expérience menée en classe et une visite du site du bioréacteur à Montdragon ont permis aux enfants de découvrir différentes énergies renouvelables.



Le voyage scolaire à Sète

Plus que quelques jours à attendre... Le lundi 30 mai, les élèves de cycle 2 et cycle 3 vont partir à Sète pour le voyage scolaire. Trois jours au bord de la Méditerranée pour découvrir un autre milieu géographique. Au programme, la visite de l'aquarium du Cap d'Agde, la découverte de la conchyliculture, la visite du port de pêche, l'observation du paysage entre la mer et l'étang de Thau. Le voyage sera aussi l'occasion pour les élèves d'apprendre à mieux vivre ensemble dans le cadre de l'éducation civique.

Les enfants seront accueillis au Centre familial du Lazaret, à quelques mètres de la mer. Ce projet, initié par les enseignants, a bénéficié de l'aide financière de la mairie mais aussi de l'association des Amis de l'école qui a permis aux familles de verser une participation très modeste. Au retour, les élèves réaliseront un travail de production d'écrits pour une exposition qui sera présentée aux parents lors de la fête de l'école.

Pendant ce temps, leurs camarades de maternelle continueront la rédaction de leur dictionnaire numérique en attendant le retour de leurs aînés qui auront tant de souvenirs à partager !!!





Ecole de Rigautou Le doublé ... Bravo les grands !

Cette année, à l'école de Rigautou, notre classe de CE2/CM1/CM2 a participé au « Rallye - Mathématiques » et au « Rallye - Sciences » de Midi Pyrénées. Ces épreuves se sont déroulées en plusieurs manches au cours de l'année. Ces manches durent une heure pendant lesquelles nous avons résolu plusieurs problèmes de mathématiques et de sciences (sciences de la vie et physique/chimie).

Cette année nous avons remporté le premier prix du rallye-mathématiques et nous allons participer à la super finale régionale le vendredi 27 mai 2011 à l'Université Paul Sabatier de Toulouse ! Nous allons rencontrer les vainqueurs des autres départements, c'est une nouvelle aventure !

Le mardi 17 mai 2011, nous sommes allés à Albi au collège-lycée de Bellevue pour participer à la remise des prix départementale pendant laquelle nous avons reçu deux belles coupes et des diplômes.

Deux coupes car nous avons aussi gagné le deuxième prix du rallye-sciences ! Nous sommes très heureux et très fiers de ces récompenses !



Tournoi de handball des écoles

Comme chaque année un tournoi clôture le cycle de sport collectif; cette année ce fut du Hand Ball pour les CE2, CM1, CM2 des écoles de Rigautou, St Baudille, Pont de l'Arn et Bout du Pont de l'Arn. Une centaine d'enfants, répartis en équipes mixtes et par niveaux, se sont affrontés en de petits matchs de 10 minutes, le jeudi 21 Avril au gymnase de Pont de l'Arn.

Ce tournoi clôture un cycle d'apprentissage aux règles de l'arbitrage et aux différentes techniques du Hand Ball. Les gagnants ont été récompensés par de jolies médailles et tous ont apprécié le goûter préparé par les mamans et la Mairie.

François BARTHÈS

Le parc informatique évolue ...

Le Conseil Municipal a décidé de doter les écoles de nouveaux ordinateurs.

A cette occasion, il nous a semblé opportun de faire le point sur le parc informatique des 3 écoles afin de répondre aux besoins spécifiques de chacune.

Nous avons demandé l'aide de M. Jean-Pierre Aubanton (Membre de la MJC de St Baudille section informatique) qui a répondu présent en nous apportant un soutien très précieux. De par ses connaissances, il a étudié dans son ensemble les solutions pour optimiser toutes les installations. Par son écoute, en lien avec les enseignants, il a répondu aux attentes.

Il a donné de son temps aidé de François Barthes pour mettre en exergue les évolutions constantes que l'informatique demande.

Comme convenu avec la MJC de Saint Baudille, 3 ordinateurs ont été fournis, équipés du logiciel UBUNTO (logiciel libre).

Après étude et conseils, le choix s'est porté sur l'achat de 7 ordinateurs PC pour Pont de l'Arn et de 8 ordinateurs portables pour Rigautou et Saint Baudille.

A l'heure des évolutions et des changements de programmes scolaires, nous essayons de répondre au mieux pour assurer la réussite de tous les élèves de la commune en garantissant le droit à l'égalité des chances.

Florence ESTRABAUD

1ère adjointe en charge du social
et des affaires scolaires

Vie Associative



> Soirée contes

avec l'association
"L'art d'en faire toute
une histoire", vendredi
21 janvier dernier

> Repas de l'Amitié

dimanche 20 février
dernier



> Portes ouvertes de l'espace lecture

samedi 16 avril dernier



> One woman show

« Isabelle fait son
numéro »,
samedi 2 avril dernier

> Apéro/Concert

avec DE CALM, vendredi 6 mai dernier



> Fête de St Baudille

les 3,4 et 5 juin dernier



L'été aux GALOPINS

Du nouveau pour le groupe 9/12 ans



Le centre de Loisirs des Galopins accueille les 3- 12 ans sur les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Un accueil à la demi-journée est aussi possible (sauf pour les sorties en extérieur à la journée). Une restauration est assurée le midi sur réservations.

Cet été le centre sera ouvert en juillet et en Août y compris le vendredi 15 juillet !

Soucieux de répondre à la demande des familles en ce qui concerne l'accueil des plus grands (groupe de 9-12 ans) un projet pédagogique spécifique a été élaboré. Ainsi, le groupe des 9-12 ans se retrouvera dans une salle séparée des plus jeunes pour pouvoir organiser leur temps libres en concertation avec les animateurs et des actions pourront aussi se faire en partenariat avec l'Accueil Jeunes comme l'accrobranche au "cri de Tarzan", l'atelier vélo où ils bénéficieront de l'intervention de François BARTHES, éducateur sportif municipal.



Le programme complet est en cours d'élaboration mais on peut aussi vous annoncer des sorties principalement accès sur le sport et la découverte comme la moto, le BMX, la rando VTT, etc... Enfin, un mini-camp Nature à St Pierre de Trivisy est déjà prévu du lundi 25 au mercredi 27 juillet avec activité Géocaching (chasse au trésors avec GPS), piscine et Mini-Golf.

Le groupe des 3 - 5 ans et le groupe des 6 - 8 ans seront eux aussi accueillis autour de différentes activités...renseignez-vous !

Autre infos concernant l'Accueil de Loisirs des Galopins : **un repas Aligot avec spectacle des enfants est prévu le vendredi 29 juillet.** Renseignez-vous en inscrivant vos enfants !

BON PLAN :

Nous rappelons aux habitants de Pont de l'Arn que la commune accorde aux familles une aide financière de 2,60 euros par jour pour chaque enfant accueillis au Centre de Loisirs des Galopins sur la période d'été (dans la limite de 21 jours). Renseignez-vous en Mairie! Toutes les infos du centre au 05.63.61.06.78 les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18h30 et sur le Blog Infos : <http://galopins.over-blog.com>



> Gala de danse

Présenté par les clubs de danse éveil, enfants et ados de la MJC, a eu lieu jeudi 16 juin à la salle paroissiale de PONT DE L'ARN.



Vie Associative

Mag Infos
Pont de l'Arn



> Pièce de théâtre « Et hop !!! »

Présentée par le club théâtre de la MJC, les 8 et 9 juillet prochain à 21h00 à la MJC. Entrée libre
« Cache-cash bling-bling » 2010

SIVU des St Peyres

C'est quoi ?

C'est un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, qui regroupe les communes suivantes : Anglès, Bouisset-Lasfaillades, Le Vintrou, La Montalérié, St Amans Valoret et le Pont de l'Arn). L'objectif est de gérer l'environnement proche du lac des Saints Peyres . En 2002 le SIVU inaugurait le sentier « Lo camin du lac des Saints-Peyres aux gorges de l'Arn », d'une cinquantaine de kilomètres qui parcourt les différentes communes du SIVU. Sur le village du Pont de l'Arn, le sentier emprunte le GR qui monte au Vintrou.

Deux délégués sont nommés au sein de chaque commune, pour notre commune ce sont Anne-Marie Houlès et moi-même.

En ce printemps 2011, le SIVU des St Peyres a voulu remettre « un coup de jeune » au sentier. L'ensemble du balisage et de la signalisation (panneaux) va être revu afin d'offrir aux randonneurs un sentier respectant les normes de la fédération française de randonnée.

Le dimanche 19 juin, nous avons organisé une marche, avec 4 départs différents, et nous nous sommes tous retrouvés à la Planète pour l'apéritif et le repas tiré du sac.

Sonia Cabrol
Conseillère municipale

Intercommunalité

Bibliothèque intercommunale de Pont de l'Arn Spectacles "Contes" avec les maternelles de Pont de l'Arn



Le vendredi 15 avril, à la salle de la grange de Pont de l'Arn, l'équipe de la Bibliothèque Intercommunale a invité les enfants des écoles maternelles de la commune à un après-midi autour de Contes avec l'association "l'Art d'en faire toute une histoire".

Au fil des contes et avec une oreille attentive, ils ont voyagé à la rencontre de personnages extraordinaires.

Du radis qui pousse, pousse, en passant par le pays de Souris Jolie qui cherchait un mari, ou sa cousine, Souris Veinarde, qui piège le voleur ; Notre conteuse a clôturé cet agréable moment avec une dernière petite histoire sur laquelle les enfants ont pu participer : « La petite chenille et sa transformation en papillon ».

Une petite collation a été servie avant qu'ils reprennent le chemin de l'école...

> Accueil des nouveaux arrivants

Arrivés courant 2010 dans notre commune, ils ont été reçus en Mairie par le Maire et les élus.



> Voeux du Maire

Christian Carayol a adressé ses vœux devant une assistance attentive



> Gouter des aînés

Des aînés toujours très nombreux à participer à leur goûter festif



> Marché de Noël

Les jeunes des rives de l'Arn ont cette année encore animé le marché de Noël



> Inauguration

Inauguration du nouveau restaurant scolaire de Pont de l'Arn en présence de M. le sous-préfet et de M. l'inspecteur d'académie



> Expositions



des oeuvres de **Emmanuelle Roméro**



Exposition **Albert Camus** liée au baptême de l'école de Pont de l'Arn

> Carnaval des écoles

Tous les enfants des écoles du Pont de l'Arn et Bout du Pont de l'Arn ont défilé dans les rues du village



> Intempéries de l'hiver

la route du golf inondée par le Thoré en crue



> Noces de palissandre

65 ans de mariage de
Pierre et Odette Estrabaud

> Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

au monument aux morts de Bout-du-Pont-de-L'Arn



> Une première à Rigautou : Mortelle soirée

Pascal Martin, le commissaire de Police, initie une participante
aux relevées d'empreintes



> L'enfance au naturel

Journée découverte du 21 mai dernier avec
les chasseurs des Monts de l'Arn



> Balisage

L'équipe de balisage des chemins de randonnées

> "Fleurs messicoles et jachère fleurie"

Journée Nature de Midi Pyrénées organisé par le Parc naturel
régional du Haut Languedoc, le dimanche 29 mai



Infos Mairie

Groupe de parole autour de la sclérose en plaques

L'Association Française des Sclérosés En Plaques organise des groupes de parole à la salle de la Mairie de Pont de l'Arn une fois par mois.

Le groupe de parole est un lieu où les personnes atteintes de sclérose en plaques peuvent s'exprimer et échanger. Animé par un psychologue, le groupe de parole peut vous aider à comprendre et à mettre des mots sur la maladie, d'aider à accepter le diagnostic.

Il permet d'échanger des informations sur votre expérience et votre vécu. Il facilite l'écoute, le soutien et le réconfort par le partage dans un cadre sécurisant (écoute mutuelle, non jugement, confidentialité, respect mutuel...).

Pour tous renseignements et inscriptions aux groupes de parole, n'hésitez pas à contacter Céline Sabaut au siège de l'Association au 05 34 55 77 00.

Participation gratuite mais adhésion AFSEP annuelle obligatoire (20€).

RECHERCHE BÉNÉVOLES !

L'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) recherche un(e) ou des bénévole(s) dans le Tarn !

Volontaire et disponible, le bénévole est touché directement ou indirectement par la sclérose en plaques. Il deviendra le correspondant de l'AFSEP dans son département. Il aura pour mission de faire connaître l'association et la maladie en menant régulièrement des actions au plan local, par le biais de rencontres amicales, de réunions d'information, de groupes de paroles ou de manifestations de collectes de fonds. Il est nécessaire d'avoir le sens de l'écoute pour soutenir les personnes atteintes de sclérose en plaques, les informer et les orienter dans leurs démarches administratives. Afin de mener à bien sa mission, le bénévole bénéficiera d'une formation, et sera encadré par les membres du siège social.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, téléphonez-nous au 05 34 55 77 00 ou par mail : afsep@afsep.fr.

Ateliers mémoires

Les ateliers mémoire reprennent au mois de septembre : pour les inscriptions veuillez téléphoner à la mairie : tel 05 63 61 14 05

Des ateliers équilibre s'organisent

Vous avez 60ans et plus, vous êtes encore jeune et en forme, mais chaque jour cette aptitude diminue si vous ne l'entretenez pas.

Vous avez des difficultés à vous déplacer, parfois votre équilibre est précaire. Inscrivez-vous à un atelier équilibre.

12 séances pour :

Améliorer votre condition physique
Développer et entretenir votre équilibre
Reprenre confiance en vous

Objectifs :

- > Améliorer la qualité de vie par la maintien des performances de la fonction d'équilibration
- > Renforcer la confiance en ses capacités physiques
- > Dédramatiser la peur de tomber
- > Diminuer la gravité des chutes
- > Sensibiliser les personnes à une hygiène de vie
- > Favoriser l'autonomie et augmenter l'espérance de vie sans incapacité

Contenu :

Des exercices pratiques adaptés et personnalisés sollicitant les systèmes sensorimoteurs et les centres intégrateurs qui interviennent dans la fonction d'équilibration. Des apports théoriques et les gestes utiles en cas de chute.

Durée :

12 séances hebdomadaires de 1 heure 30 avec réalisation de test
Pour les inscriptions téléphoner à la mairie : tel 05 63 61 14 05.

Ouvrez l'oeil ... soyez vigilants

nos communes sont la cible de cambrioleurs. Aucune maison, d'aucun quartier n'est épargnée ... En pleine journée les portes ou les fenêtres sont fracturées... Actuellement les voleurs sont axés sur les bijoux et les liquidités, larcins faciles à écouler... Aussi n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tout véhicule vous paraissant suspect, relevez l'immatriculation... Fermez vos portes quand vous êtes au jardin... Certaines personnes ont été visitées alors qu'elles étaient chez elles... Prévenez vos voisins lorsque vous vous absentez, faites vider vos boîtes à lettres... La gendarmerie peut aussi, à votre demande, faire des rondes pour surveiller votre maison en cas d'absence...

Assistantes maternelles : Au service des petits et des grands.

Des enfants que les « ASMAT » accueillent chez elles essentiellement durant la journée, quelquefois la nuit, lorsque les parents travaillent, quand crèches et autres haltes-garderies sont fermées. « Les tranches d'âges vont de 0 à 3 ans et jusqu'à 6 ans pour le périscolaire. Bien sûr, les assistantes doivent aimer les enfants et posséder des qualités d'écoute ».

De plus, les éventuelles postulantes devront demander un agrément, délivré par le service PMI du conseil général (contact 05 63 49 02 24). Valable 5 ans, il permet de s'occuper de 4 enfants maximum, d'âges différents. S'en suit une formation de 2 fois 60 heures, qui ouvre à la première unité du CAP « petite enfance ». Par ailleurs, le domicile des ASMAT doit correspondre aux normes de sécurité fixées par la PMI.

Enfin, les assistantes maternelles sont parfois amenées à se déplacer.

Le Ram est là pour accueillir et renseigner les parents et les assistantes. Il aide également à la rédaction des contrats de travail.

Il y a des possibilités d'emploi. Nous manquons d'assistantes maternelles !!
RAM de la montagne noire : 05 63 97 75 80

Agenda des manifestations

> **Juin** : expo en mairie de l'école Louis Germain

> **26 Juin** : vide grenier

> **1er Juillet** : pique nique musical avec l'orchestre « Phil's Back » pour la soirée, le temps du repas étant assuré par F. Agar. Nos enfants retrouveront également avec plaisir les ballades à poneys proposées gratuitement comme l'année dernière.

> **23 Juillet** : Fête de La Môle

> **Septembre** : 2^{ème} samedi apéritif

• autour du melon

• Expo des Galopins en Mairie

• La fête du sport du Bassin Mazamétain se déroulera cette année à Aiguefonde

> **1^{er} et 2 Octobre** : rallye du Thoré

> **Décembre** : Marché de Noël

Une belle histoire

Cet hiver un habitant du Pont de l'Arn a rendu un grand service à une personne de la commune de Boissezon... La neige était ce jour là abondante autour du

domicile de ce dernier ainsi que sur la route départementale. Même l'ambulance n'a pu arriver chez celui-ci pour le conduire à l'hôpital ... Aussi sans même avoir été sollicité celui-ci est allé

dégager son chemin et l'a conduit au centre de dialyse de Castres... C'est un beau geste de civisme qui m'a touché que je tenais à saluer.

Anne-Marie HOULES

Incidivités : le civisme = respect des autres

La gestion des chiens : vous êtes nombreux sur la commune à posséder des chiens, leur gestion en particulier dans les villages doit être civique :

Les espaces publics ne doivent pas être pollués par les déjections canines.

(les rues, les trottoirs, les espaces verts, les stades....)

Les chiens ne doivent en aucun cas divaguer sur la voie publique.

Les bruits dus aux aboiements intempestifs et répétés sont répréhensibles.

Le garde champêtre a été mandaté afin de dresser un procès verbal en cas d'abus avérés.

La gestion des sacs poubelles : le dépôt sur la voie publique de sacs poubelles en début de week-end ou longtemps avant le passage du camion de ramassage constitue une incivilité avérée car non conforme au règlement et non respectueux de la vie en société.

La gestion du verre : le dépôt sauvage au pied des récup' verre est aussi une incivilité qui ne respecte pas à la fois le travail des employés et l'ensemble de la population. Chacun de nous doit être concerné par ce quotidien que certains ne respectent pas et qui est insupportable pour la collectivité.

Le Maire

Le chenil de la Rougearié à Aussillon

AIDEZ NOUS ...

50 boîtes, 10648 heures de travail, dont 2400 effectuées par 3 personnes à mi-temps, le restant par des bénévoles soit : 8248 heures (sans la prise en compte du temps passé pour la sortie des chiens)... Ce chenil sert aussi de fourrière à l'intercommunalité... Vous pouvez nous aider en donnant de votre temps ou en versant une aide financière à l'ASA (association pour

le secours aux animaux) dans ce dernier cas, une attestation fiscale vous sera délivrée pour déduction d'impôts...

Vous pouvez déposer une enveloppe à la mairie à l'attention de Mme Chabbert Danièle. Merci de la part de toute l'équipe...

Bourse aux vélos

A l'occasion des 10 ans de la Jalabert, l'Office de Tourisme en partenariat avec la ville de Mazamet et l'UVM, organise une « BOURSE AUX VELOS » samedi 20 & dimanche 21 août 2011 au Jardin des Promenades
Réservez dès à présent votre emplacement (5€, environ 6 m2)
Contact : Office de Tourisme de Mazamet au 05 63 61 27 07

Le coin des astuces de Dany

Ne jetez plus les copeaux des crayons que vous taillez... Déposez les dans les pots de vos plantes, ils éloigneront les insectes. La composition de leur bois (le plus souvent en cèdre) est un excellent répulsif..

Une petite coupure qui saigne beaucoup... Recouvrez la avec de la maïzena durant 10 minutes avant de rincer. Le sang s'arrêtera de couler. Vous pourrez alors appliquer un pansement...

► **Côté jardin** : Pour avoir de belles et grosses tomates, disposez une poignée d'orties dans le trou avant d'y déposer le pied.

Pour vous débarrasser des doryphores, planter du ricin (attention plante toxique) tous les quarts de rang. Le ricin est la seule plante capable d'éloigner ces dévoreurs de plants de pommes de terre.

Pour combattre le ver du poireau, d'une manière simple et écologique garder et concasser les coquilles d'œuf et lors du repiquage, en mettre une poignée dans le trou.

Pour les carottes mettre de la cendre.

Pour supprimer une souche déposer de l'ail dans les trous.

Infos en vrac

► **Côté cuisine** : Pour garder les plantes aromatiques après la saison, les laver, bien les sécher, les ciseler et les déposer dans les cubes de glaçons que vous mettrez au congélateur...

Les recettes de famille ...

► Le soufflé aux Fraises :

250gr de fraises, 2dl de crème fouettée, 1/2 jus de citron, 125gr sucre semoule, 2 blancs d'oeuf battus en neige très ferme. Réduire en purée les fraises, Ajouter la crème fouettée et le jus de citron. Sucrez, Incorporer délicatement 2 blancs d'oeuf battus en neige très ferme, Placer le dessert dans des coupelles individuelles. Servir très frais avec des biscuits secs.

Nouveau service sur la commune

► RELAXOLOGUE

Catherine Toscano,
les Bourriours - Pont de l'Arn
Tél. 05 63 35 29 56

► MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Pascal Bertoni
Le Nespoulié - Pont de l'Arn
Tél. 06 27 38 98 57

► COIFFEUSE POUR HOMME

22, rue du Pont - Pont de l'Arn
Tél. 06 10 42 90 04



Marchés
des Producteurs
de Pays

« Marchés des Producteurs de Pays de Mazamet »

Au programme : découverte des productions locales, assiettes gourmandes à déguster sur place, démonstrations, jeux pour enfants, animation musicale, visite guidée gratuite de la ville (à 17h sur réservation), invités d'honneur différents à chaque édition ...

Sur présentation de ce bon, un ticket vous sera remis gratuitement pour participer à la tombola (un ticket par famille, un tirage au sort par soirée).



3^{ème} édition des "Marchés des Producteurs de Pays"

L'Office de Tourisme en partenariat avec la Ville de Mazamet, le Pays d'Autun et la Chambre d'Agriculture du Tarn vous donne rendez-vous tous les lundis du 4 juillet au 22 août (sauf le 15 août) de 17h à 22h sur l'esplanade de l'Office de Tourisme de Mazamet.

Participez à notre tombola gratuitement à l'aide du coupon ci-contre.

Pique-Nique Musical

Apportez votre **P**anier!

Avec l'Orchestre

Phil's Back

Restauration
possible
sur place

PONT-DE-LARN

PROMENADES à PONEY

GRATUITES dès 18h30

Vendredi **1**^{er} juillet

Prairie de la Mairie dès 19h

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATION DE BARQUETTES AU CHOIX POUR 5€ :
AU TABAC BATUT ou À LA MAIRIE DE PONT DE L'ARN
MOULES / FRITES ou SAUCISSE / FRITES ou CHICHOULET

Tél : 05.63.61.14.05